



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Une offre de formation régionale inclusive qui
s'adapte

Le rôle clé des référents handicap en organisme de formation

Webinaire 11 octobre 2024



SOMMAIRE

Introduction par la Région Nouvelle-Aquitaine

Introduction par l'Agefiph, Délégation Nouvelle-Aquitaine

Présentation par le CRFH & Témoignages

« Le mois de la formation »

Une politique régionale (PRAFQPH) soutenant une offre inclusive : l'accès à la formation pour tous

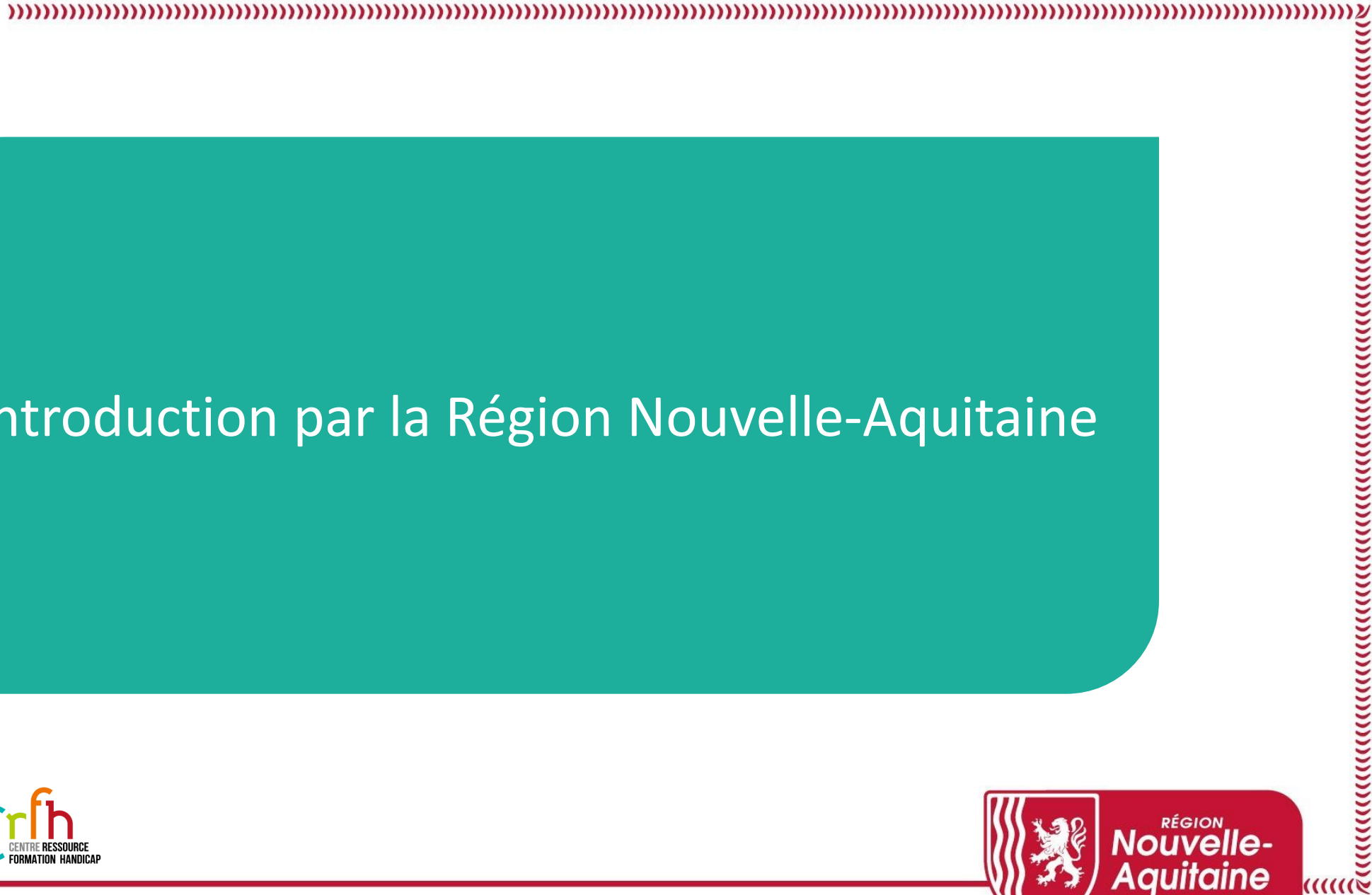
Une priorité RHF

Une offre de formation inclusive : de quoi parle-t-on ?

Le rôle central du référent handicap en formation

Témoignage d'un apprenant en situation de handicap

Témoignage d'un référent handicap et de la direction d'un organisme de formation



Introduction par la Région Nouvelle-Aquitaine





**Ce Webinaire vous est proposé dans le cadre du
MOIS DE LA FORMATION EN NOUVELLE-AQUITAINE
DU 9 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE 2024**

Objectifs

- ✓ Améliorer l'accès des publics à l'offre de formation régionale
- ✓ Booster les entrées en formation
- ✓ Promouvoir la diversité des formations vers les métiers en tension
- ✓ Faire connaître les lieux ressources pour s'informer et être accompagné

Tout pour trouver
**MA FORMATION,
MON EMPLOI**
PRÈS DE CHEZ MOI

INFOS MÉTIERS,
RENCONTRES AVEC DES PROS,
CONSEIL GRATUIT.
Ouvert à tous

UNE AMBITION

L'accès à la formation pour tous

UNE POLITIQUE HANDICAP CONCERTÉE

PRAFQPH 2023-2028 => FORMER, AU-DELA DU HANDICAP



Quelques repères

- 4 concertations territoriales -> 330 participants
- Entre 2019 et 2022 -> plus de 16 000 personnes en situation de handicap formées
- 14% de personnes en situation de handicap dans les entrées en formation en 2023
- 1 Observatoire porté par Cap Métiers





FORMER, AU-DELA DU HANDICAP – Une ambition co-portée par la Région et l'AGEFIPH en NA

Depuis 2018, la Région NA s'est dotée d'un Programme régional pour l'accès à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap (PRAFQPH), programme renouvelé en 2023 jusqu'à 2028.

3 PRIORITES

1

Consolider l'accès à la formation pour développer la qualification

2

Sécuriser les parcours d'accès à la qualification en garantissant l'accessibilité pédagogique de toutes les formations

3

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées

OBJECTIFS

Développer l'accès à la formation et à la qualification des personnes handicapées en privilégiant le droit commun

Accompagner la montée en compétences de tous sur le handicap – « Le handicap est l'affaire de tous »

Fonctionnement

- un COPIL (Région, DREETS, AGEFIPH, SPE...) qui détermine des plans d'actions annuels
- Un déploiement territorial du PRAFQPH qui s'appuie sur le Centre Ressource Formation Handicap





Introduction par l'Agefiph, Délégation Nouvelle-Aquitaine



Délégation Agefiph Nouvelle-Aquitaine : Une priorité RHF

Une priorité RHF* pour l'Agefiph pour soutenir une offre de formation de droit commun inclusive :

1. Une démarche partenariale, institutionnelle, concertée et opérationnelle :

Inscrite dans le cadre du PRAFQPH,
pilote par la Région en Nouvelle-Aquitaine

(Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées)

2. Une offre de services à destination des Organismes de formation et des acteurs de l'emploi/formation :

Le **CRFH** en Nouvelle-Aquitaine

Délégation Agefiph Nouvelle-Aquitaine : Une offre de formation inclusive

Une offre de formation inclusive ? De quoi parle-t-on ?



Une société inclusive

Qui intègre le handicap dans
toutes les dimensions

Politique, Citoyenne,
Sociale, économique,
Services publics, ...

Un organisme de
formation inclusif

Qui intègre le handicap dans
toutes les dimensions

Accueil, accessibilité des
locaux, organisationnelle,
pédagogique, technique,...

Comment ?

En s'engageant dans l'amélioration continue
de son accessibilité

En s'appuyant sur la coopération d'acteurs,
la rencontre d'expertises complémentaires



AMÉNAGEMENTS DE LA FORMATION

Une démarche de co-construction



Présentation par le CRFH & Témoignages



Présentation CRFH

Le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) constitue sur le territoire Nouvelle-Aquitaine, une ressource au service des organismes de formation et des acteurs de l'insertion

Le CRFH

Est financé par l'Agefiph, la Région et l'ARS



Et porté par l'association Handic'Aptitude



Mission du CRFH

Développer l'accès à la formation des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation



S'engager dans une démarche de développement de son accessibilité

Une démarche de progrès pour l'accessibilité pour tous

FINALITE :

Développer l'accès à la formation des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation

OBJECTIF :

Permettre à tous les organismes de formation de Nouvelle Aquitaine

de:

- ✓ Répondre à son obligation d'accueil et d'accessibilité (loi du 11/02/2005)
- ✓ S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de son accessibilité
- ✓ Bénéficier d'une offre de service et d'outils pour soutenir le développement de son accessibilité

Une démarche de progrès pour l'accessibilité pour tous



[Lancer la vidéo](#)

Une démarche de progrès pour l'accessibilité pour tous

LES ETAPES :

1. La signature d'une charte d'engagement
2. L'autoévaluation de son accessibilité
3. Un plan d'actions d'amélioration continue
4. Des supports de communication pour valoriser son engagement

Pour vous accompagner
Contacter le CRFH

La mission du référent handicap en organisme de formation

Mission du référent handicap

Animer la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation, définie et mise en œuvre par la direction

- » Le référent handicap constitue une personne ressource pour la direction, l'équipe pédagogique, l'ensemble des personnels, les publics accueillis et les partenaires.
- » Les missions du référent handicap s'inscrivent de la sécurisation d'un parcours de formation jusqu'au développement de l'accessibilité du centre de formation.

Mission du référent handicap

- **Un référent handicap est nommé, sensibilisé et professionnalisé sur le handicap**
(loi du 05/09/18 Liberté de choisir son avenir professionnel)
 - ✓ Il adhère à la mission confiée
 - ✓ Il dispose du positionnement utile à la mission

- **La mission du référent handicap est définie et soutenue par la direction**
 - ✓ Il dispose d'un temps dédié à sa réalisation et ce temps est réévalué régulièrement (temps moyen mensuel dédié)
 - ✓ La mission du référent handicap fait l'objet d'un document formalisé (fiche mission, fiche de poste)

- **Le référent handicap est identifié par l'ensemble des personnels du centre de formation**

- **Le centre de formation précise les coordonnées du référent handicap, à travers ses outils de communication et dans ses locaux**

Principales activités du référent handicap

- ✓ **Favoriser le repérage des personnes** en situation de handicap dès l'accueil dans le centre de formation
- ✓ **Veiller à une égalité de traitement** lors de toutes les phases de formation (sélection, période en centre, en entreprise, examens)
- ✓ **Sensibiliser l'équipe et Encourager sa mobilisation** sur l'accessibilité du centre
- ✓ **Diffuser les bonnes pratiques et Etre force de proposition pour le développement de l'accessibilité pédagogique** des formations dispensées, en repérant les axes de progrès
- ✓ **Savoir mobiliser les dispositifs** d'appui pour la mise en place de la compensation du handicap en formation
- ✓ **Savoir s'appuyer sur un réseau de partenaires externes**
- ✓ **Anticiper la fin de formation** en garantissant la transmission aux partenaires des données utiles à l'intégration en emploi de la personne

Témoignage du CIAM

Le rôle clé du référent handicap en
organisme de formation

Témoignage de Lucas stagiaire au CIAM

La sécurisation de son parcours de
formation

Les ressources mises à disposition

- UN APPUI DE PROXIMITE, TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE DU CRFH
- DES PROGRAMMES DE PROFESSIONNALISATION
- UNE METHODE PARTENARIALE S'APPUYANT SUR UNE DYNAMIQUE DE RESEAU
- DES OUTILS ET DES FINANCEMENTS D'AIDE A LA COMPENSATION DU HANDICAP EN FORMATION

Programme de professionnalisation



Le CRFH porte un programme de professionnalisation des acteurs de la formation sur le handicap dans l'objectif d'accompagner l'évolution des pratiques et de développer l'autonomie des professionnels dans l'accueil des personnes en situation de handicap :

[Programme de professionnalisation du CRFH](#)



L'Agefiph met à votre disposition :

[Modul'Pro de l'inclusion | Agefiph](#)

[Les webinaires de la RHF* | Agefiph](#)

*Ressource Handicap Formation



Une méthode partenariale

Accompagnement dans la réflexion autour de la sécurisation des situations individuelles : mise en œuvre d'une méthode partenariale



Permettre au centre de formation de se doter de compétences externes afin d'identifier collectivement :

- Les contraintes de la personne dans les différents contextes de la formation
- Les aménagements pédagogiques, organisationnels et techniques, en réponse aux besoins identifiés

Solliciter des financements d'aménagements pédagogiques à l'Agefiph

Une rencontre d'expertises complémentaires



Des outils et des financements d'aide à la compensation



Adaptations pédagogiques et organisationnelles :

- Aide à l'adaptation des situations de formation ([2ASF](#))
- Mise en œuvre de techniques de compensation par les Appuis Spécifiques ([AS](#))

Adaptations techniques (matériel/logiciel) :

- Plate-forme d'Essais et de Prêts d'Aides Techniques ([EPAtech](#)) pour toutes les situations de formation
- [Aide technique](#) à la personne en compensation en formation

Liens utiles vers le site de l'AGEFIPH



Pour tout savoir sur les aides de l'AGEFIPH :

[Guide de l'offre de services et aides financières](#)



Déposer une demande ? C'est par ici :

[Votre demande d'aide financière ou de service | Agefiph](#)



Pour aller plus loin ...



Le site internet du Centre Ressource Formation Handicap

www.crfh-handicap.fr



Retrouvez-nous sur Facebook et sur LinkedIn



Inscrivez-vous à la newsletter trimestrielle

Depuis le formulaire d'inscription accessible sur la page d'accueil de notre site internet



Obtenez votre code d'accès à l'Espace Partenaires

Faites votre demande depuis le formulaire présent sur notre site internet
www.crfh-handicap.fr/espace-partenaires/





QUESTIONS ?





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Merci pour votre participation